

Après avoir lu cet entrefilet, M. Benjamin Sulte répondit : “ Le régiment de Carignan nous a laissé quelques-uns de ses soldats (environ quatre cents) vers l’année 1668. Si l’on suppose que l’un de ces hommes était alors âgé de vingt ans, il aurait eu cent huit ans l’année où Montcalm écrivait. Cela me paraît fort. Je ferai observer que les gens du siècle dernier rangeaient sous le nom de Carignan tous les militaires. Ainsi, le patriarche de la Baie-Saint-Paul doit avoir appartenu aux cinq ou six compagnies d’infanterie qui arrivèrent de 1684 à 1690, lesquelles n’avaient aucun rapport avec le régiment de Carignan retourné en France (en partie) de 1668 à 1671”.

Montcalm ne dit pas le nom de cet individu si prolifique. Notre race s’est toujours montrée très féconde et nous en avons maints exemples. Mais, par ce que nous connaissons de l’histoire de la Baie-Saint-Paul, des Eboulements, de la Petite-Rivière et de l’Ile-aux-Coudres, et des colons qui peuplèrent ces quatre localités, il y a lieu de croire que Montcalm s’est simplement permis une aimable plaisanterie.

Comme tous les prétendus centenaires, il manque à ces deux hommes la chose principale, c’est-à-dire des papiers authentiques, ou encore des preuves qui se rapportent à eux-mêmes et non pas à des frères ou cousins quelconques, car c’est presque toujours ce que l’on découvre en examinant ces sortes de questions.

GERARD MALCHELOSSE.

Montréal, mars 1923.

